

L'ÉDITO

Martine Dubuisson

L'INDIGESTE LASAGNE INSTITUTIONNELLE MÉRITE RÉFLEXION

Est-ce le grand retour des régionalistes ? Au sud du pays en tout cas, ils se structurent, se rencontrent par-delà les frontières partisanes, discutent de la meilleure manière à leurs yeux de réorganiser l'Etat et de booster la Wallonie. Et ils font patiemment progresser leurs idées au sein de leurs partis respectifs, certains voulant aller plus loin que d'autres.

La régionalisation de compétences provinciales et/ou de la Communauté française, est-ce la panacée ? Une chose est sûre : la nécessité de réfléchir à notre structure institutionnelle, cette fameuse « lasagne » de plus en plus indigeste, est évidente. Notre Etat, construit au gré de réformes de l'Etat basées sur des revendications communautaires contradictoires et des compromis complexes, mais aussi sur des calculs électoraux ou des visions à court terme, ne brille pas par son efficacité – bel euphémisme. Que de temps perdu pour prendre des décisions essentielles, en raison d'une incroyable force d'inertie, de confrontations stériles, de manque de concertation. Alors oui, sans prôner une énième et chronophage réforme de l'Etat, il est urgent d'évaluer le système, de le simplifier, aux seuls noms de l'efficacité, de la cohérence et de l'intérêt général.

On rêve de politiques discutant sereinement, les yeux rivés sur l'efficacité

Dans ce cadre, supprimer la

Communauté française ou transférer plusieurs de ses compétences aux Régions, est-ce « la » solution ? A l'heure où des milliers de personnes marchent pour le climat en réclamant des solutions fédérales, voire européennes, où les problèmes récurrents de mobilité ne s'arrêtent pas aux frontières d'une entité fédérée, faut-il accentuer la régionalisation ? La multiplication des ministres de l'Environnement ou de la Mobilité relève-t-elle de la solution ou du problème ?

A cela, les régionalistes rétorquent que les compétences en la matière sont déjà largement régionalisées, autant aller jusqu'au bout. Et que pour ce qui est du climat, les décisions à prendre touchent d'autres compétences (installer des éoliennes relève aussi de l'aménagement du territoire), également régionalisées. C'est un fait : dans l'évolution institutionnelle du pays, les Régions ont gagné. Si l'on parlait encore, voici quelques années, du combat entre régionalistes et communautaristes, force est de constater que ces derniers ont perdu. La Communauté française (d'ailleurs rebaptisée Fédération Wallonie-Bruxelles) ne semble plus guère intéresser grand monde. Elle se fait discrète, quand elle ne se perd pas en querelles partisanes. Et si elle gère des matières aussi importantes que l'enseignement ou la culture, elle a perdu de son attractivité et suscite les convoitises des autres niveaux de pouvoir. On rêve d'un personnel politique capable de discuter sereinement de notre paysage institutionnel, l'œil rivé sur l'efficacité, dans l'intérêt réel des citoyens et des défis à relever. On rêve ?